

Convocation du 19/09/23

Date de publication : 03/10/23

Conseillers en exercice : 43

Présents : 34

Quorum : 22

N° 25-260923

**OBJET :**

**ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE ET  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Approbation de la modification du  
règlement de fonctionnement des  
Établissements d'Accueil du Jeune Enfant  
(E.A.J.E.).

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

**L'An deux mille vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.**

**PRESENTS :** Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie, Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoint, Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame METCHE-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc **formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES :** Monsieur AGOSTINI Pascal (donne pouvoir à Madame MOISEHIRMANN Monique), Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Madame MORFIN Geneviève), Monsieur LEVISSE André (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur CHAMLA Franck-Clément (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur LATZ Alexandre (donne pouvoir à Monsieur SALONE Arthur), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

**M. Zarick KOURICHI a été élu Secrétaire.**

Madame Julie GABRIEL, Adjointe au Maire, rapporte :

La Ville d'Aubagne, soucieuse de proposer le même niveau de qualité au sein de ses Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.), a instauré notamment, un règlement de fonctionnement.

La version en vigueur a été adoptée par délibération n° 15-220922 lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2022.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20230926-260923\_25-DE  
Reçu le 03/10/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
03/10/2023

.....



**Délibération n° 25-260923 du Conseil Municipal du 26 Septembre 2023 (suite) :**

Or, à l'occasion d'un contrôle de la Caisse d'allocation Familiale (C.A.F.) des Bouches-du-Rhône sur l'E.A.J.E. Garenne Ecureuils, une lettre d'observation a été adressée à la Direction de l'Enfance, faisant état d'une mention erronée au niveau du règlement de fonctionnement des E.A.J.E.

Cette lettre met en évidence que le tarif horaire du contrat de crèche, appliqué aux familles non connues du service C.D.A.P. (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires), et ne disposant ni d'un avis d'imposition, ni de fiche de salaire, doit être le tarif horaire plancher.

Ainsi, cette délibération propose d'approuver la modification du règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant municipaux, rectifié sur la notion de tarif plancher, à la demande de la C.A.F., partenaire financeur des E.A.J.E. municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE Unique** : d'APPROUVER le nouveau règlement de fonctionnement des E.A.J.E. municipaux.

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20230926-260923\_25-DE  
Reçu le 03/10/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
03/10/2023

  


.../...